

TRÈS IMPORTANT

**L'établissement sera fermé
du Vendredi 11 Juillet 2014 au soir
au Lundi 18 Août 2014.**

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Les certificats de scolarité seront remis aux enfants le jour de la rentrée. Ils vous serviront, entre autre, **pour votre déclaration de revenus, pour la CAF.**

Pensez à faire des photocopies, nous ne rééditerons pas de duplicata au cours de l'année scolaire.

Afin de bénéficier de la remise lorsque vous avez plusieurs enfants scolarisés dans des établissements privés catholiques différents, **vous devrez nous adresser les certificats de scolarité de vos autres enfants avant le 12 Septembre 2014** (dernier délai)

La facture de scolarité du premier trimestre sera établie fin septembre à partir des documents fournis avant le 12 Septembre 2014.

Passé cette date plus aucune réduction ne sera effectuée.